

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2014

Présents : Élisabeth LAFFONT, Xavier SEGUY, Patricia LEVEQUE, Véronique LEGARS, Vincent THOMAS, Mathieu ROUSSEAU, Agnès COURBON, Xavier MAINGUE, Laurence VALLAT, Claire MEYER

Excusé : Étienne CHATELON (pouvoir à Laurence VALLAT)

Ordre du Jour

- Secrétaire de séance : Claire MEYER
- Approbation du compte rendu du conseil du 22 septembre 2014
- Délibération pour un prêt à court terme de 110 000€
demande de proposition a été demandée à la caisse d'épargne Loire Drôme Ardèche et au crédit agricole Loire Haute Loire.
La proposition du crédit agricole est la plus intéressante, taux de 1,26%
- Délibérations Modificatives des budgets

Modifications :

Budget Communal

| | |
|---|--|
| Compte 1323 Subvention lame déneigement | + 5500€ |
| Compte 2188 Adaptation poste secrétaire | + 2000€ |
| Compte 21758 Lame déneigement | + 3500€ (la prévision a été faite sur du HT) |

Eau Assainissement

| | |
|--------------------------------|---------|
| 6071 Compteur | - 4632€ |
| 701249 Redevance pollution | + 416€ |
| 706129 Redevance modernisation | + 341€ |
| 66111 Intérêts d'emprunt | + 3875€ |
| renouvellement réseau | + 7500€ |

| | |
|----------------------------|--|
| 2314 Eau Vireuil - la Côte | - 160000€ |
| 2315 Eau Vireuil - La Côte | + 160000€ écriture suite erreur imputation |

• Indemnité Receveur Municipal :

Elle calculée en pourcentage par rapport aux budgets, le conseil décide d'allouer les 11/12e de 276,13€

- Autorisation est donnée à Mr le Maire pour le paiement des heures

complémentaires faites lors de remplacement de personnel de l'école en arrêt maladie.

- Le point sur les dégâts suite aux fortes pluies :
 - La Côte des Gardons : L'entreprise Bourchardon met de côté du remblais que l'employé communal portera et tassera
 - Doivieux et Rachassieux
 - Chemin entre croix de Pierre et route de Bourg Argental
 - Entre la Chavana et route de Vanosc
 - Chemin entre Chavana et Montchal
 - Liorand
 - Chemin communal avant parcours santé
 - L'Hermitz
 - Tramont (sous la carrière) impraticable (ornières)
 - GR42

La Mairie se met en contact avec une entreprise de TP.

- Questions diverses :

- Devis changement portes écoles : en attente
- Des travaux urgents à l'église sont à programmer
- Discussion sur les sectionnaux :

En présence de M Miramand et M Guilini, ayants droits de la section de Ceylionnas.

Au sujet des sectionnaux, la loi prévoit qu'ils soient réintégrés dans le domaine communal. Cela ne se fera pas sans concertation avec les ayant-droits de toutes les sections de la commune. En ce qui concerne la section de Ceylionnas, un état du budget communal recense les dépenses et les recettes de la section. C'est dans cet état qu'étaient payés les impôts fonciers jusqu'en 2009 date où l'association des ayant-droits de Ceylionnas a pris le relais et c'est là aussi que sont imputés les recettes provenant des locations de terrain selon les baux rédigés par l'Office National des Forêts du fait de la soumission au régime forestier de cette section. Une réunion sera programmée prochainement pour étudier les modalités du transfert entre chaque section et la commune.

- Arrêt du car à Montchal :

Interpellation du chauffeur qui évoque le danger de cet arrêt qui n'est pas matérialisé. C'est de la compétence du Conseil Général.

Le CG s'est engagé à venir voir cet arrêt et à faire des propositions.

La commune envisage l'achat de gilets fluo pour les enfants empruntant le bus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Prochain Conseil Municipal, le 17 novembre 19h30.